

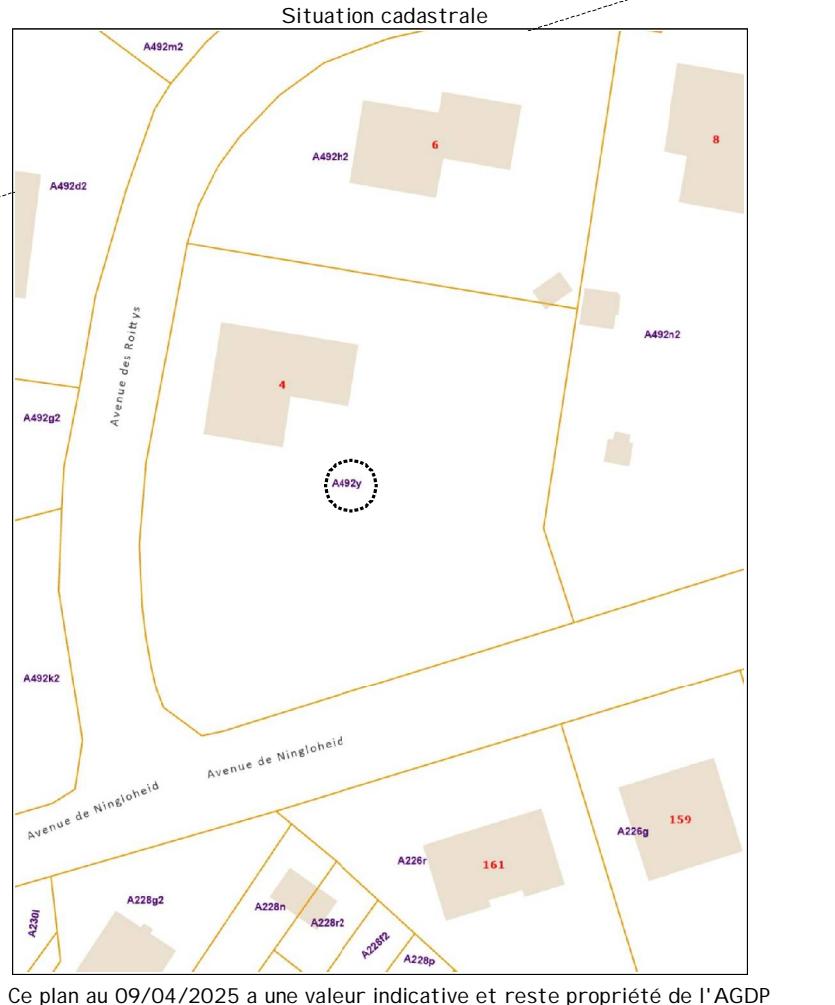
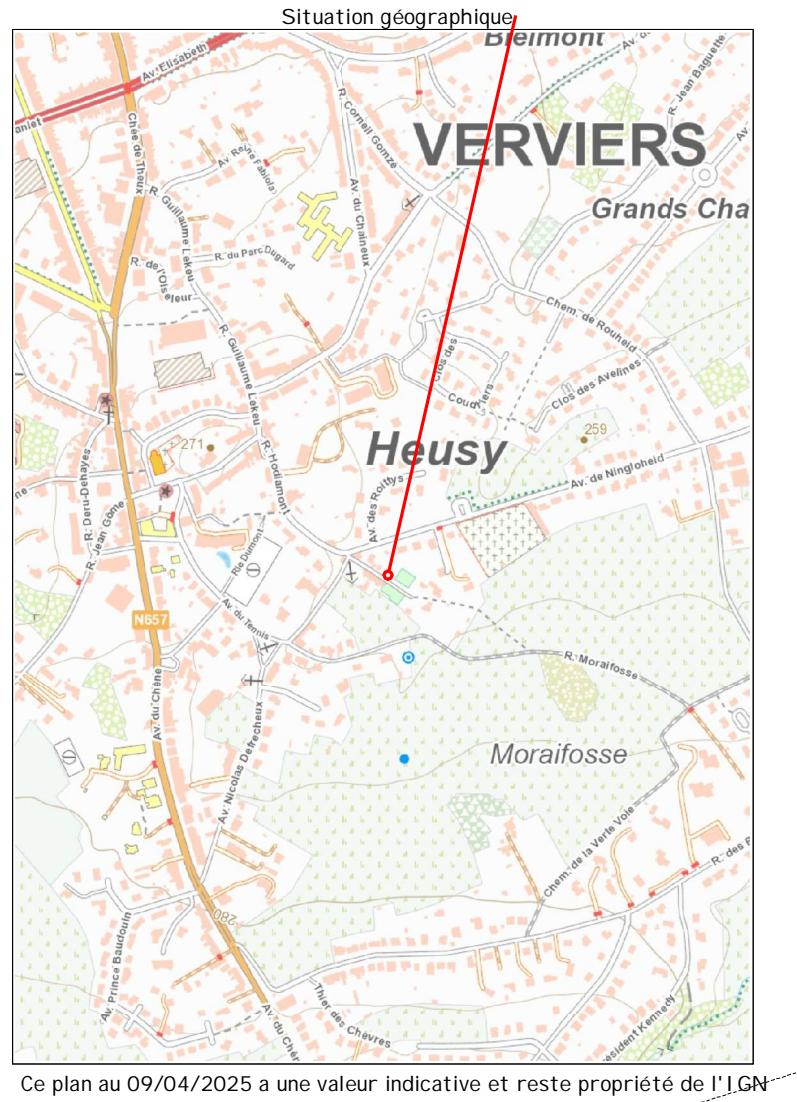
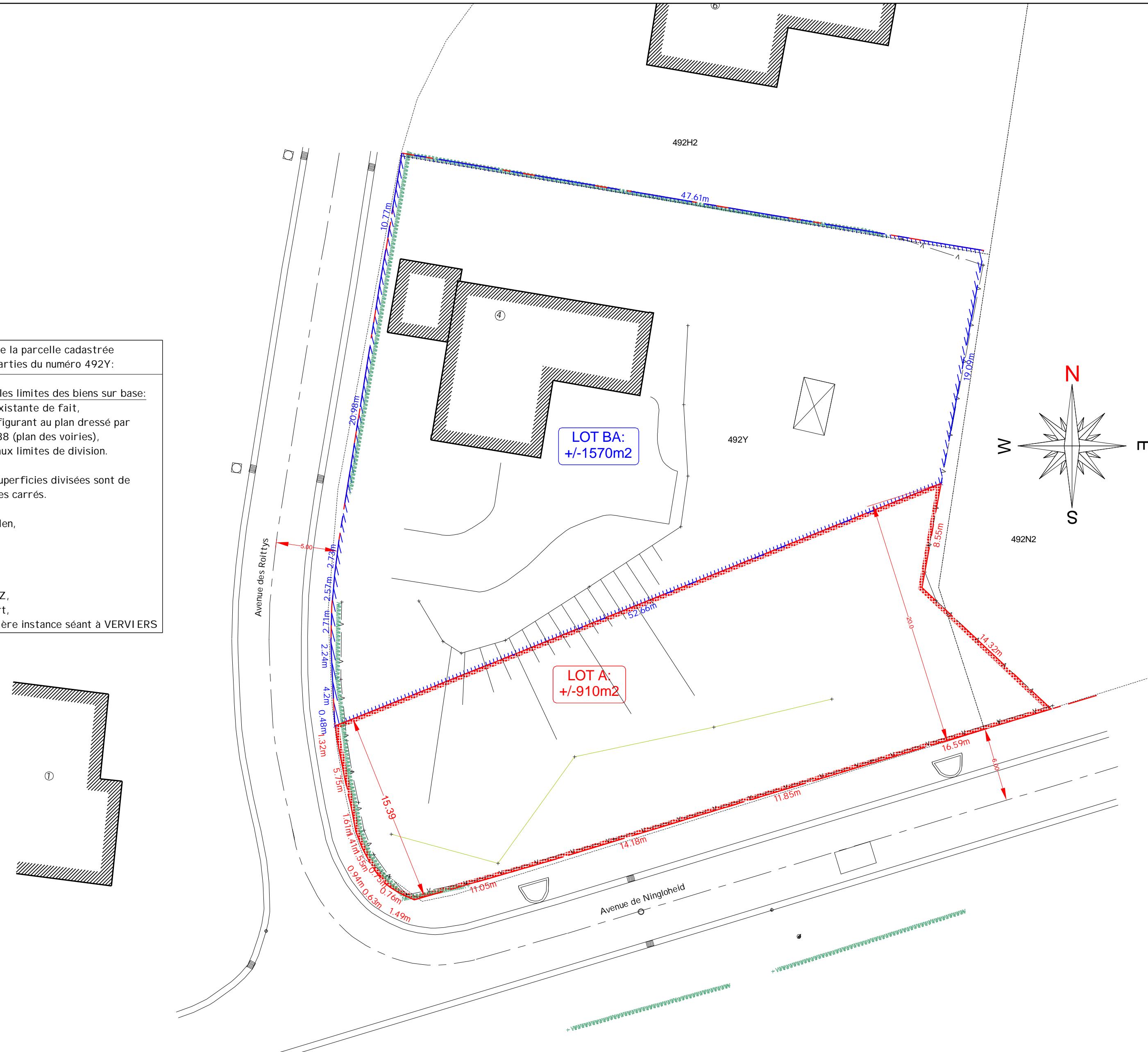
Procès-Verbal de mesurage-bornage de la parcelle cadastrée
VERVIERS 5ème division section A, parties du numéro 492Y:

A la demande des propriétaires, j'ai rétabli les limites des biens sur base:
 -du mesurage de la situation existante de fait,
 -de l'intégration des limites des voiries figurant au plan dressé par
 le Géomètre GONDA le 30/11/1988 (plan des voiries),
 -des désideratas des parties quant aux limites de division.

Suivant les désideratas des parties, les superficies divisées sont de
 +/-910 et +/-1570 mètres carrés.

Ainsi dressé à Melen,

Michel SAUSSEZ,
 Géomètre-Expert,
 légalement assermenté devant le Tribunal de 1ère instance séant à VERVIERS



PROVINCE DE LIEGE

VILLE DE VERVIERS Heusy

Plan et Procès-Verbal de mesurage-bornage de la parcelle cadastrée
VERVIERS 5ème division, section A, parties du numéro 492Y.
 Les superficies divisées sont de +/-910 et de +/-1570 mètres carrés

CLIENT:

Levé et dressé par :
 Michel Saussez
 Géomètre - Expert,
 1 rue Reux, 4633 Melen



Tel: 0496/81.77.86

Géomètre conventionné par l'Administration du cadastre,
 inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le n°040260

| | | |
|-------------------|-----------|-------------------|
| Echelle(s): 1/250 | Plan: 1/1 | Dossier n°: 25111 |
|-------------------|-----------|-------------------|

Levé le: 09/05/2025
 Dressé le: 04/06/2025

Ce plan reste la propriété de son auteur et ne peut être utilisé sans son accord